



# ADHÉSION COMBOURG ATHLÉTISME 2024/2025



## AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES ATHLÈTES MINEURS

JE SOUSSIGNÉ(E) .....

PÈRE

MÈRE

TUTEUR LÉGAL

DE L'ENFANT .....

- AUTORISE LES DIRIGEANTS, ENTRAÎNEURS ET PARENTS D'ATHLÈTES, À VÉHICULER MON ENFANT LORS DES COMPÉTITIONS ET DES DÉPLACEMENTS EN CAS D'INCAPACITÉ DE MA PART À EFFECTUER CE TRANSPORT MOI-MÊME.**
- AUTORISE UN MÉDECIN À PRATIQUER TOUS LES EXAMENS MÉDICAUX NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT D'UN DIAGNOSTIC, EN CAS DE BLESSURES ACCIDENTELLES ET EN CAS D'URGENCE. ET EN CAS D'EXTRÊME URGENCE, TOUTE INTERVENTION MÉDICALE OU CHIRURGICALE Y COMPRIS AVEC LA PHASE D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION QUE NÉCESSITERAIT L'ÉTAT DE SANTÉ DE MON ENFANT.**
- AUTORISE – CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R 232-45 DU CODE DU SPORT, DANS LE CADRE DE LA LUTE CONTRE LE DOPAGE – LA RÉALISATION DE PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE, NOTAMMENT UN PRÉLÈVEMENT DE SANG.**
- AUTORISE MON ENFANT À VENIR AUX ENTRAÎNEMENTS ET À RENTRER SEUL( E ) PAR SES PROPRES MOYENS. J'AI PRIS ACTE QUE LA RESPONSABILITÉ DU CLUB COMMENCE À PARTIR DU MOMENT OÙ L'ATHLÈTE SE PRÉSENTE AUX RESPONSABLES ET S'ARRÊTE FIN DE L'ENTRAÎNEMENT.**

**CHERS PARENTS, VOUS POUVEZ NOUS AIDER AU FONCTIONNEMENT DU CLUB.**

**NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE NE PEUT FONCTIONNER QUE GRÂCE AUX BÉNÉVOLES. LA PARTICIPATION DE CHACUN ET CHACUNE D'ENTRE NOUS, NE SERAIT-CE QU'UNE SEULE FOIS DANS LA SAISON, NOUS PERMETTRA D'OFFRIR À TOUTES ET À TOUS LA QUALITÉ D'ENCADREMENT QUE NOUS ATTENDONS.**

**POUVEZ-VOUS NOUS AIDER À :**

**. PARTICIPER PONCTUELLEMENT AUX ACTIVITÉS DU CLUB ?**  OUI  NON

**. ACCOMPAGNER DES ENFANTS LORS D'UN DÉPLACEMENT ?**  OUI  NON

**. ÊTRE JURY LORS D'UNE COMPÉTITION (IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ÊTRE « OFFICIEL » LORS D'UNE COMPÉTITION JEUNES) ?**  OUI  NON

**SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL DU/DE LA LICENCIÉ(E)  
PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ"**